



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE



Conclusions du Conseil sur le changement climatique

*3021ème session du Conseil ENVIRONNEMENT
Luxembourg, le 11 juin 2010*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

"LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

1. PREND NOTE de la communication de la Commission intitulée "Analyse des options envisageables pour aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre et évaluation du risque de fuites de carbone";
2. RÉAFFIRME ses conclusions du 15 mars 2010, auxquelles le Conseil européen a souscrit les 25 et 26 mars 2010;
3. SOULIGNE que la communication susmentionnée aborde une grande variété de questions qui doivent faire l'objet d'un examen approfondi afin de préparer l'UE aux défis que pose le changement climatique à moyen et long terme, ainsi que, en particulier, aux prochaines étapes des négociations internationales sur le climat;
4. CONVIENT d'examiner de nouveau ces questions dans les meilleurs délais, et en tout état de cause au plus tard lors de sa session d'octobre 2010, et ACCUEILLE favorablement l'offre faite par la Commission de réaliser une analyse plus détaillée des options envisageables et des coûts et avantages, y compris au niveau des États membres, le cas échéant."

P R E S S E
